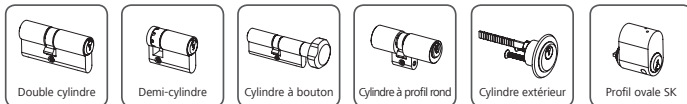


Notice de montage et d'utilisation

pour double cylindre, demi-cylindre, cylindre extérieur et cylindre à bouton de profil européen, rond et ovale SK



1. Remarques générales

- Conformément à la responsabilité du fabricant vis-à-vis de ses produits, définie dans la loi sur la responsabilité du fait des produits défectueux, il convient de respecter les informations suivantes relatives aux cylindres de fermeture et de les transmettre aux utilisateurs. Le non respect de ces informations nous délie de notre responsabilité.
- Le cylindre de fermeture est soumis aux dimensions normalisées DIN 18252 (Excepté le cylindre court 6 goupilles (28/31, 28/36)) / ÖNORM B5356. Les termes employés relatifs aux cylindres et aux installations de fermeture, non décrits dans le catalogue de produits d'EVVA, sont illustrés ou expliqués dans les normes EN 1303, DIN 18252 (Excepté le cylindre court 6 goupilles (28/31, 28/36)) et ÖNORM B5356.
- Les cylindres de fermeture peuvent uniquement être montés sans restriction dans les serrures, garnitures, etc., si ceux-ci sont conformes aux dimensions normalisées et si ces serrures, garnitures, etc. ont été expressément préparées pour la pose d'un cylindre de fermeture conforme aux normes précitées.
- Dans tous les autres cas, le distributeur, le partenaire commercial, le transformateur ou l'utilisateur de telles serrures, garnitures ou appareils, etc. doit s'assurer que le cylindre de fermeture qu'il a choisi est approprié au montage et à l'utilisation prévue. Les dispositions légales contraignantes en vigueur doivent être respectées.
- Les modifications arbitraires sur des cylindres de fermeture doivent absolument être évitées, car elles peuvent causer des dysfonctionnements et entraînent la perte des droits de garantie légaux et convenus.
- En règle générale, un cylindre de fermeture comportant 2 entrées de clé (double cylindre) ne peut pas être actionné avec la clé si une clé est déjà introduite dans le côté opposé du cylindre. Si une telle option est néanmoins souhaitée, les cylindres de fermeture peuvent être équipés de la fonction BSZ.
- Nous recommandons de faire effectuer le montage exclusivement par du personnel qualifié et formé à cet effet. Nous vous prions de noter que le cylindre de fermeture et la clé forment une unité fonctionnelle indissociable. EVVA est uniquement responsable pour les produits originaux d'EVVA.
- Afin de remplir les obligations d'information et d'instruction conformément à la loi sur la responsabilité du fait des produits défectueux, les architectes, les bureaux d'étude et les organismes de conseil sont tenus d'exiger d'EVVA toutes les informations de produit indispensables. Les revendeurs spécialisés et les fabricants sont tenus de respecter les instructions et consignes de la notice de montage et d'utilisation d'EVVA et de remettre la cas échéant ladite notice à leurs clients ou aux clients finaux.
- Concernant les serrures anti-panique, il faut impérativement veiller à ce que le type de cylindre de fermeture prévu soit approprié pour cet usage.
- Lors de l'utilisation de cylindres avec fonction SOS, il peut arriver que la force d'insertion nécessaire soit plus élevée en cas de manipulation côté bouton. Ces types de cylindres ont un marquage spécial côté clé.
- Les instructions, consignes et remarques de la notice de montage et d'utilisation doivent être respectées !

2. Description

Un cylindre de fermeture est, par définition, un composant destiné à être monté dans des serrures, utilisées habituellement sur des portes de bâtiments et préparées pour le montage de cylindres de fermeture. Les autres versions de cylindre de fermeture doivent être traitées d'après ces considérations. Une clé doit au minimum être affectée au cylindre de fermeture. Le cylindre de fermeture et la clé constituent une unité fonctionnelle. EVVA engage exclusivement sa responsabilité vis-à-vis de produits originaux EVVA.

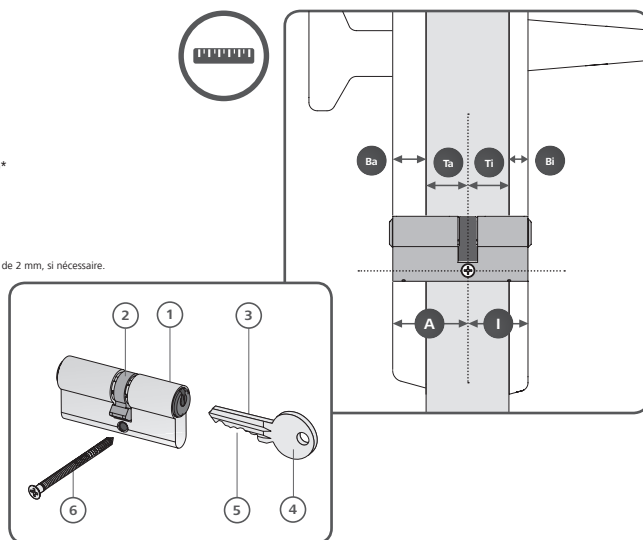
Détermination de la longueur correcte du cylindre :

la figure ci-contre montre la mesure correcte du cylindre de fermeture.

- Côté extérieur de la porte
- Côté intérieur de la porte
- Hauteur de la garniture extérieure
- Hauteur de la garniture intérieure
- Longueur du cylindre côté extérieur ($A = Ba + Ta$)*
- Longueur du cylindre côté intérieur ($I = Bi + Ti$)

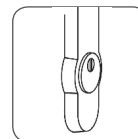
* Les longueurs des cylindres sont disponibles par paliers de 5 mm.
La longueur du cylindre du côté extérieur peut être rallongée de 3 mm ou réduite de 2 mm, si nécessaire.

- Cylindre de fermeture
- Panneton d'entraînement
- Clé
- Anneau de la clé
- Panneton
- Vis de fixation du cylindre ZS (filetage M5)



! Dépassement du cylindre !

Les cylindres de fermeture montés dans des zones critiques en termes de sécurité ne doivent pas dépasser de la garniture de sécurité de plus de 3 mm. Le niveau de sécurité anti-effraction est défini en fonction des exigences de protection stipulées (voir EN 1627, ÖNORM B5351 et ÖNORM 5338).



REMARQUE

Si le cylindre de fermeture ne remplit pas les conditions de protection contre le perçage et l'arrachage selon les grades de résistance aux attaques 1 et 2 selon la norme EN 1303, ÖNORM B5338 et EN 1627-30, alors le cylindre doit impérativement être monté en combinaison avec une garniture de protection appropriée, qui recouvre le cylindre ou qui comporte une rosace de protection du cylindre.

! Cylindres de fermeture agréés par VdS (association des assureurs en Allemagne)

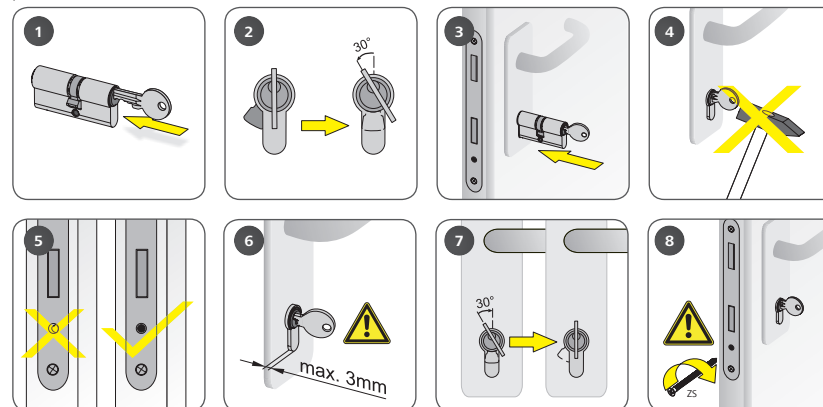
Les remarques suivantes doivent être prises en compte lors du montage de cylindres agréés par VdS !

- Cylindres de fermeture sans protection contre l'arrachage – classe A
Les portes exposées aux risques d'effraction doivent être protégées par une garniture de sécurité anti-effraction agréée par VdS et comportant une protection contre l'arrachage de classe A. De telles garnitures de sécurité correspondent à la norme DIN 18257 classe ES 1 ZA.
- Cylindres de fermeture avec protection anti-arrachement – classe AZ
Les cylindres de fermeture de portes exposées aux risques d'effraction doivent être protégés par une garniture de sécurité anti-effraction agréée par VdS et comportant une protection anti-arrachage de classe A. De telles garnitures de sécurité correspondent à la norme DIN 18257 classe ES 1.
- Cylindres de fermeture sans protection anti-arrachage – classe B (+)
Les cylindres de fermeture de portes exposées aux risques d'effraction doivent être protégés par une garniture de sécurité anti-effraction agréée par VdS et comportant une protection anti-arrachage de classe B (+) ou C. De telles garnitures sont conformes à la norme DIN 18257 classe ES 2 ZA ou encore ES 3 ZA.
- Cylindres de fermeture avec protection anti-arrachage – classe BZ (+)
Les cylindres de portes exposées aux risques d'effraction doivent être protégés par une garniture de sécurité anti-effraction agréée par VdS, de classe B (+) ou C. De telles garnitures sont conformes à la norme DIN 18257 catégorie ES 2 ou ES 3.

3. Montage

- Insérer la clé jusqu'au butoir dans le cylindre de fermeture.
- Tourner la clé insérée jusqu'à ce que le panneton d'entraînement soit aligné avec la partie inférieure du stator. (L'angle de 30° est uniquement indiqué sur l'illustration à titre d'exemple). D'autres applications nécessitent éventuellement une autre position de clé.
- Insérer le cylindre de fermeture dans le logement prévu du coffre de la serrure ou de la porte.
- Le montage du cylindre de fermeture doit être effectué sans contraintes.
- La position du cylindre de fermeture dans le coffre de la serrure est correcte si les perçages de la serrure et du cylindre de fermeture sont alignés et si le pêne/pêne dormant peut être actionné avec la clé.
- Le côté frontal du stator du cylindre profilé doit être mis de façon affleurée avec la surface exposée au risque d'effraction du vantail ou de la garniture. Il faut impérativement s'assurer que le côté frontal du cylindre profilé ne dépasse pas plus de 3 mm vers l'extérieur et qu'il ne soit pas monté en retrait de plus de 2 mm vers l'intérieur. Le niveau de sécurité anti-effraction est défini en fonction des exigences de protection stipulées (voir EN 1627, ÖNORM B5351 et DIN 18252).
- Positionner l'anneau de la clé verticalement, dès que le cylindre de fermeture est en position correcte dans le coffre de la serrure (point 3).
- Fixer le cylindre de fermeture à l'aide de la vis de fixation ZS. Serrer modérément la vis de fixation ZS à l'aide d'un tournevis cruciforme (couple de serrage max. de 2,5 Nm). Se reporter également au chapitre : Erreurs de montage fréquentes

La fonction de verrouillage doit être vérifiée lorsque la porte est en position ouverte. Il convient d'actionner le pêne dormant de la serrure (ouvert/fermé) pendant la vérification.



Attention !

Un couple de serrage trop élevé de la vis de fixation du cylindre ZS peut engendrer des dysfonctionnements au cylindre de fermeture, ou encore entraver sa souplesse de fonctionnement.

REMARQUE :

Le montage des cylindres de fermeture doit être effectué de sorte qu'aucune force extérieure ne soit exercée sur le cylindre de fermeture, en dehors des points de fixation prévus et de l'actionnement correct. De même, une fois la clé retirée, aucune force extérieure ne doit être exercée sur le panneton ou sur le levier de fermeture dans le sens du pivotement.

4. Démontage

Le démontage s'effectue dans le sens inverse des opérations.

REMARQUE :

Veillez à la bonne position du panneton d'entraînement en tournant la clé de sorte que le panneton d'entraînement soit aligné avec la partie inférieure du stator.

Au cours de l'opération de remplacement d'un cylindre, nous recommandons de saisir cette opportunité pour vérifier l'état de la serrure et pour nettoyer les impuretés éventuelles ! Le cylindre de fermeture, les clés et l'emballage doivent être éliminés sous le respect des dispositions locales. Les cylindres de fermeture et les clés doivent être éliminés comme ferraille de récupération. Nous recommandons de notifier à EVVA un remplacement de cylindre de fermeture ou d'une installation de fermeture pour l'adaptation de la documentation correspondante.

Outils nécessaires

Pour fixer le cylindre de fermeture dans le coffre de la serrure à l'aide de la vis de fixation ZS, nous recommandons d'utiliser un tournevis cruciforme de taille PH2.

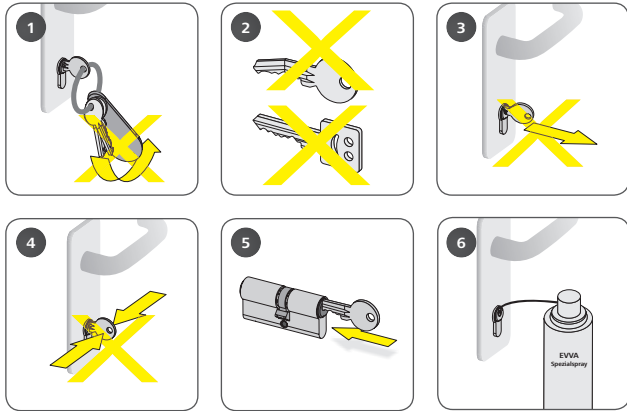
Attention !

! L'utilisation d'autres outils comme, entre autres, un marteau, des pinces, etc. n'est pas tolérée !
En cas d'utilisation d'une visseuse sans fil, il faut impérativement respecter le couple de serrage maximal de 2,5 Nm !

5. Nous vous prions de respecter impérativement les points suivants :

Exemples de mauvaise utilisation, c.-à-d. l'utilisation non conforme de cylindres de fermeture ou de clés :

1. Ne pas utiliser de moyens auxiliaires comme, entre autres, des tournevis, pinces ou un trousseau de clé pour accroître le couple de serrage ! Aucun autre outil d'ouverture n'est autorisé. En raison de la sécurité de verrouillage, le canal de clé du cylindre et ainsi également la tige de la clé présentent volontairement une conception très fine, de sorte que le couple puisse uniquement être appliqué à la main sur l'anneau de la clé.
2. Les cylindres de fermeture doivent exclusivement être actionnés avec des clés originales d'EVVA ou avec des clés fabriquées par des partenaires agréés par EVVA. Ne pas actionner un cylindre de fermeture avec une clé manipulée, tordue, endommagée ou fabriquée par un tiers !
3. La clé ne doit pas être utilisée comme poignée pour ouvrir ou pour fermer la porte !
4. Ne pas exercer de contraintes latérales sur l'anneau de la clé lorsque celle-ci est insérée ! (P. ex. des contraintes exercées lorsque la clé n'est pas complètement retirée).
5. Ne tourner la clé, que si elle est entièrement insérée dans le cylindre de fermeture, c.-à-d. jusqu'au butoir.
6. Lors de l'introduction de la clé dans le cylindre de fermeture ou lorsqu'elle est retirée, seules les pressions axiales vers l'avant ou vers l'arrière sont autorisées. L'exercice d'une pression latérale ou verticale est non conforme à la destination conventionnelle. En cas d'utilisation d'un bandeau à clés, il convient de détacher la clé avant de l'utiliser !
7. Nous recommandons de lubrifier au moins une fois par année le cylindre de fermeture en fonction de la fréquence d'utilisation et de la situation de montage.



6. Utilisation conforme

1. Ne tourner la clé que si celle-ci est insérée complètement jusqu'au butoir dans le canal de clé du cylindre de fermeture.
2. Les cylindres de fermeture destinés à des applications spéciales comme, entre autres, les chambres réfrigérées, doivent faire l'objet d'options spéciales de confort, d'application et de sécurité.
3. Seule l'utilisation conjointe d'un cylindre de fermeture avec une garniture de sécurité offre un niveau de sécurité optimal.
4. La fonction de verrouillage des clés livrées ultérieurement doit immédiatement être vérifiée sur le cylindre de fermeture correspondant de la porte en position ouverte.

7. Performances du produit

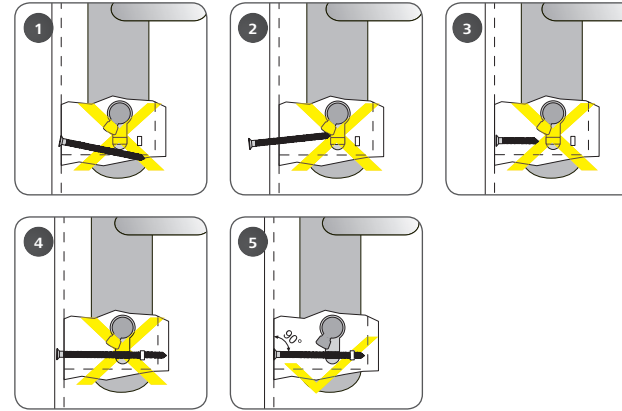
Si certaines performances ou caractéristiques du produit ne sont pas définies concrètement dans nos catalogues, prospectus et descriptifs, lesdites performances et caractéristiques doivent être convenues avec nous pour les cylindres de fermeture spécifiques. Dans ce cas, la norme EN 1303 s'applique : « Cylindres de serrures ». Cette norme définit les exigences fondamentales et auxiliaires relatives aux cylindres de fermeture. Le contenu de cette norme s'applique de la même manière aux autres cylindres de fermeture.

L'aptitude à l'emploi des cylindres de fermeture dépend de la fréquence et du mode d'utilisation, des influences environnementales et de l'entretien. Le cylindre de fermeture et la clé doivent être remplacés dès que, malgré un entretien correct, un dysfonctionnement se produit lors de l'introduction ou du retrait de la clé.



8. Erreurs de montage fréquentes

1. **Fixation incorrecte du cylindre de fermeture !** La vis de fixation ZS ne rentre pas dans le filetage du cylindre de fermeture en passant en-dessous dans le vide. Pouvant passer inaperçu, il convient, de ce fait, de vérifier la fixation du cylindre.
2. **Fixation incorrecte du cylindre de fermeture !** La vis de fixation ZS n'entre pas dans le filetage et bute contre le stator du cylindre de fermeture.
3. **Vis trop courte !** Une vis de fixation ZS trop courte n'atteint pas le filetage du cylindre de fermeture, qui n'est ainsi pas fixé dans la serrure.
4. **Vis trop longue !** Une vis de fixation trop longue dépasse de la tête et bloque la fermeture de la porte ou pénètre de trop à l'intérieur du coffre de serrure et bloque ainsi l'opération de verrouillage.
5. **Fixation correcte du cylindre de fermeture !** Le cylindre de fermeture doit être inséré et fixé dans la serrure à l'aide d'une vis de fixation ZS de longueur correcte (vis fournie par le fabricant de la serrure) à un angle de 90° (dépend de l'axe du fouillot de la serrure).



9. Entretien

Les cylindres de fermeture doivent être lubrifiés au moins une fois par année des deux côtés au moyen d'un produit d'entretien (atomiseur « EVVA-Spezialspray ») recommandé par EVVA (voir point 5 / fig. 6).

! **Attention !** L'utilisation de nettoyeurs éliminant la corrosion ou d'huiles polymérisables peut entraîner des dysfonctionnements, voire endommager le matériel !

10. Remarques concernant les fonctions optionnelles

! **Cylindre de fermeture avec panneton denté (ZR)**
Le montage d'un cylindre de fermeture équipé d'un panneton denté doit toujours être effectué sans la clé.

REMARQUE : la fonction de verrouillage doit être vérifiée lorsque la porte est en position ouverte. Le fonctionnement impeccable de l'ensemble cylindre de fermeture / verrouillage multipoints doit être vérifié.

! **Cylindres de fermeture avec fonction de roue libre pour boîtiers de crémone (FZG)**
Le montage de cylindres débrayables « à panneton libre » FZG s'effectue toujours sans clé.

REMARQUE :
Ce cylindre est uniquement destiné au montage sur des portes à fonction anti-panique, équipées de systèmes de verrouillage multipoints à fonction anti-panique, si le fabricant exige explicitement le débrayage forcé du panneton d'entraînement pour préserver la fonction anti-panique.

Avant de monter le cylindre, il faut lire et respecter la notice d'utilisation du fabricant de la serrure ! La fonction de verrouillage doit être vérifiée lorsque la porte est en position ouverte. Le fonctionnement impeccable de l'ensemble cylindre de fermeture/serrure anti-panique/barre anti-panique/garniture doit être assuré et vérifié.

Pour une fonction anti-panique correcte, les points suivants sont à respecter :

- ▶ La clé doit uniquement être insérée pour actionner le cylindre !
- ▶ La clé (trousseau de clés) ne doit pas être insérée en service normal !
- ▶ Lors d'une ouverture ou d'un verrouillage, la serrure ou le verrouillage multipoints doit toujours être actionné jusqu'au butoir, pour que le pêne dormant soit entièrement rentré ou sorti.
- ▶ Les exigences fondamentalement valables sont celles définies par les normes EN 179 et EN 1125.

! **Cylindre de fermeture avec fonction simple d'accouplement à roue libre**
Le montage de cylindres débrayables « à panneton libre » s'effectue toujours sans clé.
Pour assurer la fonction d'accouplement à roue libre, aucune clé ne doit être insérée.

! **Cylindre à verrouillage bilatéral (BSZ) : risque de restriction de fonction !**
Lors de l'utilisation de cylindres BSZ verrouillables des deux côtés, il faut veiller à ce qu'aucun objet du côté opposé ne puisse entraver le fonctionnement (p. ex. un trousseau de clés lourd).
REMARQUE : Le cylindre de fermeture BSZ permet de verrouiller d'un côté, même si une clé valide est insérée de l'autre côté.